



DÉPARTEMENT
DE L'ISÈRE

Membres en exercice : 15
Membres présents : 12
Nombre de pouvoirs : 0
Membres votants : 12

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 décembre 2024

Le neuf décembre deux mil vingt-quatre à dix-neuf heures, le Conseil municipal de Champagnier s'est réuni en session ordinaire publique en mairie de Champagnier, sous la présidence du Maire, Florent CHOLAT.

Date de convocation : 5 décembre 2024

Présents : Florent CHOLAT, Pascal SOUCHE, Elise BRALET, Hervé ALOTTO, Jean-Paul JULIEN, Christine CAVARRETTA, Carole ANDRIES, Pierre-Alain MENNERON, Benoît ROSSIGNOL, Lucie HARREAU, Pascal PERRIER, Hubert COLLAVET

Absentes : Sarah AFENDIKOW, Brigitte ORGANDE, Nathalie BARON

Secrétaire de séance : Hubert COLLAVET

DEL2024_075 : Convention de mise à disposition d'un fonctionnaire territorial auprès de la commune de Champagnier

La commune de Champagnier bénéficie depuis le 16 mai 2022 de la mise à disposition d'un fonctionnaire territorial à hauteur de 20 % d'un ETP (7h/semaine) par la commune de Jarrie afin d'exercer les missions de maintenance, dépannage et gestion du service informatique.

Cette convention arrivant à son terme au 31 décembre 2024, il est proposé de renouveler cette mise à disposition pour une durée de 3 ans, à compter du 1^{er} janvier 2025.

Vu l'accord de l'agent territorial concerné ;

Après en avoir débattu, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- **D'approuver** le principe de passation et les termes de la convention de mise à disposition d'un fonctionnaire territorial conclus avec la commune de Jarrie ;
- **D'autoriser** Monsieur le Maire à signer ladite convention et toutes les pièces afférentes.

Modalités de vote : 12 POUR / 0 CONTRE / 0 ABSTENTION

Florent CHOLAT
Maire

Hubert COLLAVET
Secrétaire



Certifié exécutoire compte-tenu de la
Transmission en préfecture le : 13 DEC. 2024
Publié le : 13 DEC. 2024